

# SAP Hestia

Autonomie

Confort

Mobilité

SERVICES A LA PERSONNE

# Qui sommes-nous ?



SAP HESTIA est une entreprise familiale d'aide à la personne, créée en 2014.

Dans la mythologie grecquo-romaine, HESTIA aussi appelée VESTA est la divinité du feu sacré et du foyer.

Elle œuvre pour la paix et le bien-être dans les esprits de tous.

C'est à Marseille que SAP HESTIA s'est établie avec l'objectif d'apporter une nouvelle vision de l'aide à la personne en phase avec notre époque.

Plus démocratique, plus inclusive SAP HESTIA s'est démarquée grâce à une organisation dématérialisée réactive et adaptative, en tenant compte des spécificités de chaque situation.

« Nous croyons que toutes les personnes quelles qu'elles soient ont un droit d'accès à tous les services ordinaires de la vie quotidienne avec un accueil personnalisé et un soutien adapté ».

SAP HESTIA met l'Humain au cœur de son organisation et de son action.

SAP HESTIA œuvre au quotidien pour l'innovation sociale et la performance économique. Nos salariés sont inscrits dans un projet de service unique axé sur la maîtrise des compétences, de la qualité tout en adoptant un comportement bienveillant envers la personne aidée.

Pour les fondateurs de SAP HESTIA, la clé de la réussite réside dans le développement du potentiel humain. Et c'est ce potentiel humain qui permet d'atteindre une performance sociale de qualité, elle-même au service de la performance économique.

Une vision nouvelle du service à la personne qui repose sur le respect des Bénéficiaires et des salariés, un sens du service accru, un travail d'équipe.



# SAP HESTIA, c'est aussi :

## AUTONOMIE

Nous plaçons l'Humain au cœur de nos prestations, pour cela nous nous efforçons de créer une relation personnalisée et nous nous engageons à prendre en compte les besoins spécifiques de la personne à aider.

L'aide à l'autonomie comprend les prestations suivantes : entretien de la maison, aide à l'hygiène, aide à la prise des repas, aide aux transferts (lever, coucher), accompagnement social pour des activités ludiques ou culturelles, mise en place de services de téléassistance.

En fonction de votre situation des aides financières peuvent vous être attribuées par divers organismes, tels que le Conseil Départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie) mais également la Maison Départementale des Personnes Handicapées (Prestation Compensation du Handicap). Notre équipe d'expert est disponible afin de vous conseiller à la constitution d'un dossier de financement.



## CONFORT

Que vous soyez actif ou retraité notre objectif est d'alléger votre quotidien. Pour cela nous vous permettons de vous dégager d'une partie des tâches ménagères

Nous proposons les prestations suivantes : ménage, repassage, lavage des vitres, changements des draps, toute prestation de nettoyage, à l'exclusion des remises en état.

Toutes vos prestations sont déductibles de vos impôts sur le revenu, vous permettant de bénéficier d'un crédit d'impôts ou d'une déduction fiscale à hauteur de 50% des frais engagés. Des aides financières attribuées par votre caisse de retraite le cas échéant peuvent vous être accordées en fonction de votre situation

## MOBILITÉ

Afin de pouvoir profiter de vos loisirs, de vous permettre de vous rendre à vos rendez-vous médicaux, administratifs et vous accompagner à la réalisation des courses, SAP Hestia vous propose également des accompagnements véhiculés.

Cette prestation est réalisée par un intervenant spécialement formé pour les déplacements avec un véhicule adapté et équipé pour prendre en charge les personnes dépendantes et en situation de handicap.

Ces déplacements peuvent s'inscrire dans le cadre d'une prestation financée (APA, PCH, CARSAT...).



# SAP HESTIA, c'est aussi :

- Une équipe d'encadrants formés et diplômés
- Une évaluation préalable des besoins
- Un devis gratuit proposé avant le contrat
- Pas de frais de dossier
- Un suivi qualité des interventions (enquête, audit, contrôle qualité)
- Des intervenants formés dans notre propre centre de formation
- Des intervenants formés à la sécurité et aux premiers secours
- Des interventions 7 jours sur 7 et 24h/24
- Une continuité du service assurée
- Toujours le même intervenant
- Un accompagnement dans vos demandes de prises en charges
- Le règlement par CESU préfinancés accepté
- Le gage de qualité de la Charte Nationale
- Déduction fiscale\*
- Mise en place de l'avance du crédit d'impôts



ementation en vigueur






## NOS PARTENAIRES :





# NOS TARIFS

		Tarif TTC Prestataire	Tarif TTC Mandataire	Tarif après déduction fiscale
<b>AUTONOMIE - APA / PCH / PAP*</b>				
	Aide à domicile avec plan d'aide APA	22€/h	17.00 €/h	50% du taux horaire sur reste à charge
	Aide à domicile PCH*/ PCH Enfant Tarif PCH CD13 : 22€/h- RAC :2.50€/h	24.50€/h	18.45 €/h	50% du taux horaire sur reste à charge
	Aide à domicile PAP** : à partir de	24.50€/h	17.00 €/h	50% du taux horaire sur reste à charge
	Kilomètres	0.50 €/km	0.50 €/km	0.25 €/km
<b>CONFORT</b>				
	Entretien ménager/repassage	24.50 €/h	24.50 €/h	12.25 €/heure
	Kilomètres	0.50 €/km	0.50 €/km	0.25 €/km
<b>MOBILITE</b>				
	Accompagnement véhiculé PMR Sur la métropole de Marseille.	27.00 €/h	27.00 €/h	50% du taux horaire sur reste à charge
	Accompagnement véhiculé PMR En dehors de la métropole de Marseille.	27.00 €/h + 0.50 €/km	27.00 €/h + 0.50 €/km	50% du taux horaire sur reste à charge
Frais d'envoi postaux pour les documents clients non dématérialisés : 2.5€ par envoi.				
Les tarifs de la nuit, les week-ends et les jours fériés sont majorés de 25% sauf le 01 mai et le 25 décembre majorés à 100%.				
<b>Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de travailleurs, le prestataire reste l'employeur.</b>				
Un devis gratuit est établi systématiquement pour toute prestation dont le prix mensuel est égal ou supérieur à 100 € TTC				
*APA = Allocation personnalisée d'autonomie - Conseil Départemental				
* PCH = Prestation compensatoire du handicap - Conseil Départemental				
PAP = Plan d'aide personnalisé - CARSAT, CMCAS, CNRACL, et autres caisses de retraites				
**Tarif conventionné variable selon les organismes				

# POUR VOUS RENDRE A NOTRE AGENCE

En Métro :

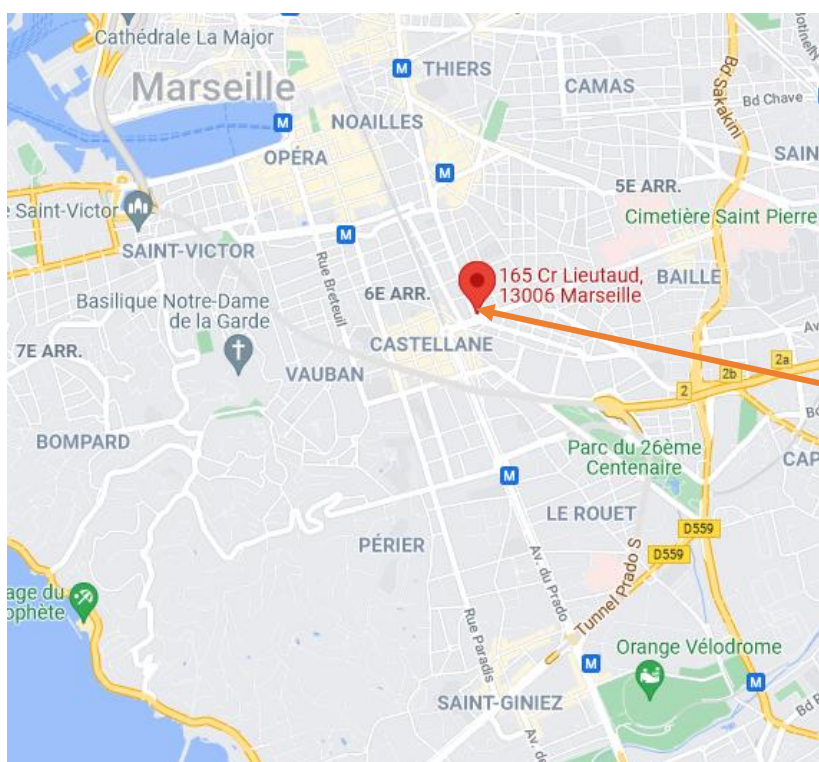
- Station « Castellane » M1 et M2

En Tramway :

- Station « Castellane » T3

En Bus :

- Ligne N° 74 arrêts « Baille-Castellane »
- Ligne N° 54 Arrêt « Castellane » Par la route :



COURRIEL :

[contact@sap-hestia.fr](mailto:contact@sap-hestia.fr)

SAP HESTIA  
165 cours Lieutaud  
13006, Marseille

Autorisation et Agrément N° : SAP 801 706 82. Intervention en mode Prestataire et Mandataire.



TEL : 09 81 22 58 84

Service d'astreinte : 24h/24 et  
7j/7 (même numéro)